

FDC 58 RECULE
30 AVR. 2020

Expéditeurs :

CTL7

Mr Bertrand GAUTHIER
Les Robins
58430 ARLEUF
Tél 06.81.23.13.41
bertrand-nadine@orange.fr

CTL11

Mr Jonathan SEGUIN
4 Route du Chatz
58430 ARLEUF
Tél 06.70.93.16.68
sequinjo@wanadoo.fr

CTL17

Mr Stéphane LEMOINE
Le Mousseau
58370 VILLAPOURCON
Tél 06.98.23.40.45
stephanelemoine58@wanadoo.fr

Fédération des Chasseurs de la Nièvre

Forges

36 Route de Château-Chinon

58160 SAUVIGNY LES BOIS

Arleuf, le 23 avril 2020.

Pièce-jointe : copie du courrier adressé à Madame la Préfète.

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur,

Nous revenons vers vous concernant notre désaccord sur l'augmentation des taxes à l'hectare et les bracelets pour le plan de gestion sanglier pour les CTL 7 - 11 - 16 - 17.

Suite aux événements du Covid19 nous empêchant d'avoir obtenu un rendez-vous avec Madame la Préfète, comme nous l'avons convenu ensemble, nous vous informons avoir adressé ce jour même un courrier en sa faveur, dont vous trouverez la copie ci-jointe.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier et restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer Mrs les Président et Directeur, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Mr Bertrand GAUTHIER

Mr Jonathan SEGUIN

Mr Stéphane LEMOINE

Copie svp:

BP
FO
GR

CP

LB - RD - NP pour info

BO - Berceur + M.

OK pour
a
→

Madame la Préfète,

Nous avons sollicité notre Fédération Départementale des Chasseurs pour organiser une rencontre afin de vous exposer nos problèmes au sujet du plan de chasse sanglier qui nous coûte de plus en plus cher. Nous souhaitons nous rapprocher de vous afin d'essayer de trouver des solutions pour pallier les difficultés de financement auxquelles font face de nombreuses sociétés de chasse.

Depuis l'arrivée de l'épidémie de covid19 tout a été annulé, c'est pourquoi par cette présente nous nous faisons porte-parole de nos collègues chasseurs et venons tirer la sonnette d'alarme en ce qui concerne notre avenir.

Aujourd'hui, les taxes qui nous sont imposées pour la saison à venir sont encore plus élevées que celles de l'an passé. De surcroît, on nous demande à nouveau de payer des bracelets à chaque prélèvement.

Les solutions proposées afin de financer les dégâts de sangliers ne nous conviennent pas. La situation est devenue insupportable financièrement pour nos petites équipes de chasse, qui ne cessent de décroître. Leur pérennité est pourtant indispensable à la régulation de cette espèce res nullius, que nous assurons volontairement et sans contrepartie.

Nous ne pouvons plus assumer seuls les sommes considérables imputées à des dégâts dont nous ne sommes pas responsables. Nos équipes ne peuvent tout simplement plus supporter les nouvelles taxes qui permettraient de chasser les sangliers. A l'heure actuelle, Cette situation amène de nombreux détenteurs de droit de chasse à ne plus pouvoir demander un plan de gestion sanglier.

Nous sommes néanmoins des gens responsables et c'est la raison pour laquelle nous voulons bien prendre une partie des dégâts en charge, mais dans les limites de ce que nous pouvons endosser. Compte tenu de la diminution de nos adhérents et de leur pouvoir d'achat, nous souhaitons Pour cette saison 2020-2021, que soient renouvelées les mêmes montants de taxes par territoire que la saison passée, sans bracelet, afin de continuer à maîtriser la population.

Si ces demandes, faites par une centaine de détenteurs de plans de chasse des CTL 7-11-16-17 dont les populations sont les plus importantes n'étaient pas acceptées, ce serait environ 45.000 hectares de notre Morvan qui ne serait plus chassé. Nul doute que nous assisterons impuissants à une recrudescence des dégâts impactant le monde agricole en laissant pas moins de 1.500 chasseurs sur le carreau dont une bonne partie pourrait stopper leur activité.

C'est pour ces motifs que nous vous sollicitons et vous demandons de nous accompagner dans nos démarches, afin que nous puissions accomplir notre mission de régulation pour la saison à venir.

Espérant votre soutien et votre appui pour ces demandes, nous restons à votre entière disposition.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, veuillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.